

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de la réunion des délégués des fédérations internationales avec la Commission exécutive du C.I.O.

VIENNE, 4 MAI 1951

(LÆENDERBANK)

Séance ouverte à 9 heures. Président:
M. Edström.
Procès-verbal: M. Otto Mayer.
Interprète: M^{me} Roulier.

LISTE DE PRÉSENCE

Fédérations	Signatures
Athlétisme:	M. E. Holt
Aviron:	M. Gaston Mullegg
Basketball:	M. R.-W. Jones
Bobsleigh:	M. Albert Mayer
Boxe:	Lt.-Col. R.-H. Russell
Canoë	M. Jespersen M. Pupel
Equestre:	Cdt. Hector
Escrime:	M. J. Coutrot M. Paul Anspach
Football:	M. R.-W. Seelldrayers M. E. von Frenckell
Gymnastique:	M. Charles Thoeni
Haltérophile:	M. E. Gouleau
Handball:	M. Eichberger
Hockey sur gazon:	M. R. Frank M. Klee
Hockey sur glace:	Dr Fr. Kraatz M. Ahearne
Lutte:	M. Roger Coulon
Natation:	M. R. de Raeve M. Drigny
Pentathlon moderne:	Général Duyrssen
Patinage:	M. Loftman M. G. Häsler
Ski:	M. Berglund M. J. Stanley-Mullin M. T. Hill
Tir:	M. E. Carlsson M. K.-A. Larsson
Cyclisme:	(absent)
Yachting:	(absent)

Indemnité délégués des F. I. Oslo.

Le taux de l'indemnité journalière payable par le Comité d'organisation des Jeux d'Oslo est fixé à Cour. 50,—.

Rapport Jeux d'Helsinki.

M. E. von Frenckell en donne lecture. M. de Raeve (Natation) demande si pour son sport il serait possible d'appliquer le système de poule au lieu de celui d'éliminatoires prévu, au cas où moins de 16 équipes seraient inscrites. Le Comité d'Helsinki se déclare après discussion d'accord avec ce point de vue.

Rapport Jeux d'Oslo.

M. O. Ditlev-Simonsen donne lecture de ce rapport.

Le Dr Kraatz (Hockey sur glace) demande si pour certains matches disputés sur des patinoires de glace naturelle, et dont la glace ne serait pas en état, la patinoire de glace artificielle pourrait être mise à disposition. M. Ditlev-Simonsen répond par l'affirmative. Le Dr Kraatz pense que probablement 16 équipes s'inscriront pour ces Jeux. Dans ce lot, il existe une certaine quantité d'équipes techniquement faibles. Pour éviter des matches sans intérêt, vu la grande différence de classe entre certaines d'elles, il demande si la L. I. H. G. ne pourrait pas appliquer le système en vigueur au sein de sa ligue, dont l'expérience fut satisfaisante aux derniers championnats du monde à Paris. Ce système consiste en la création de deux groupes dont le premier composé des équipes fortes disputerait le titre olympique, tandis que le second jouerait pour le championnat junior. M. Edström répond que les règles olympiques ne permettent pas d'envisager cette possibilité tout intéressante qu'elle soit. Il ne peut exister qu'une catégorie aux Jeux.

Le général Duyrssen (Pentathlon moderne) demande l'introduction du Pentathlon moderne d'hiver aux Jeux d'Oslo et comme sport de démonstration.

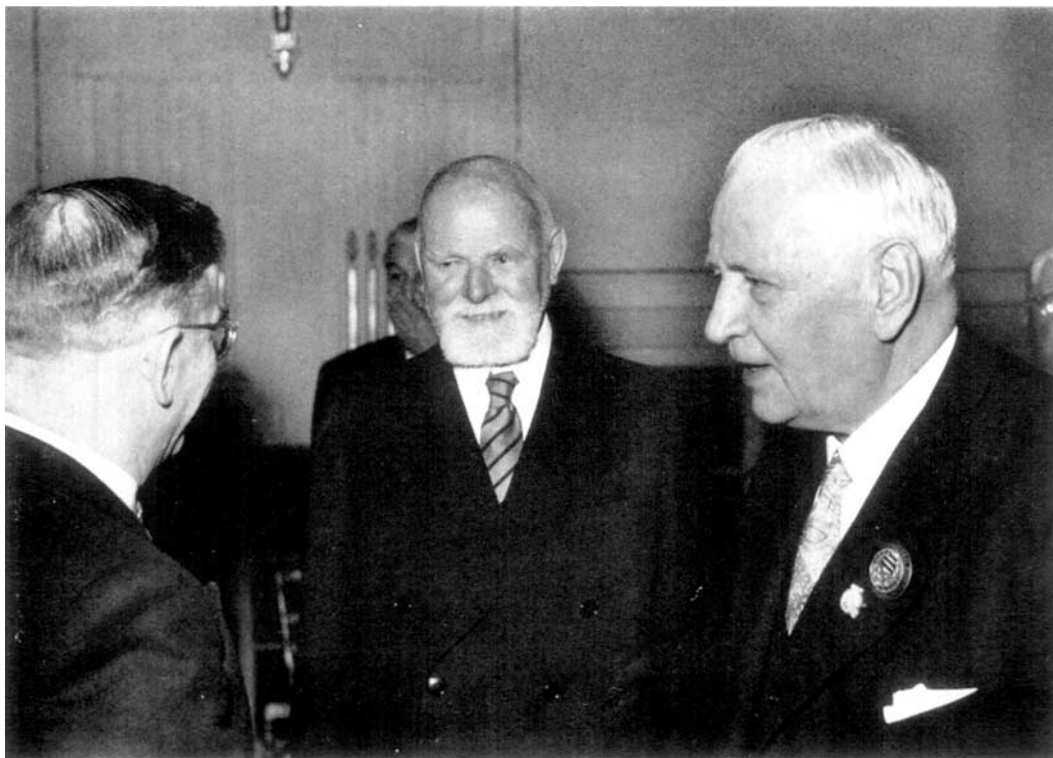
M. Edström répond que ce n'est que le Comité organisateur d'Oslo qui peut soumettre une telle demande au C. I. O. M. Simonsen (Oslo) déclare que la chose n'est pas possible, le programme étant déjà suffisamment chargé.

M. Drigny (Natation) demande si l'appareil de chauffage du bassin olympique d'Helsinki sera installé pour les Jeux. M. von Frenckell (Helsinki) déclare que l'appareil en question a été commandé en Angleterre il y a dix-huit mois. Il y a 90 % de chances qu'il sera livré à temps.

M. Thoeni (Gymnastique) déclare que le Comité technique de la F. I. de gymnastique a exprimé au Comité d'Helsinki certains vœux ayant trait à des questions techniques. Il les recommande à l'attention du comité de ces Jeux. Au sujet de la gymnastique féminine, l'orateur demande si ces épreuves ne pourraient pas se dérouler dans la grande halle pouvant contenir 8000 spectateurs, alors que la petite prévue n'a qu'une capacité de 1200 spectateurs. M. von Frenckell répond que la petite halle contiendra 2200 spectateurs et il estime que cela suffira amplement.

Rapport Jeux de Melbourne.

M. Hugh Weir (Melbourne) donne lecture de son rapport. Le point important de ce rapport est que Melbourne propose que l'on



De gauche à droite: M. le Bundeskanzler Figl, M. l'Oberbürgermeister Körner, M. J.-S. Edström.

revienne sur la décision prise à Copenhague en 1950 et que les Jeux se déroulent: *fin novembre-début décembre*.

En effet, les conditions météorologiques à fin octobre sont peu propices. M. Weir ajoute que les nouvelles diffusées par la presse ces derniers temps ayant trait à certaines difficultés que le Comité de Melbourne rencontrerait, sont entièrement fausses.

Sur une question du Col. Russel (Boxe), M. Weir déclare qu'à fin novembre /début décembre, la température à Melbourne est d'environ 18 à 19 degrés (61 à 64 Fahrenheit). M. von Frenckell (Football) constate que Melbourne en est déjà à son deuxième changement de date. La nouvelle époque proposée est très défavorable pour les pays du Nord, qui cessent toute activité déjà fin septembre. M. Brundage (C. I. O.) déclare que l'époque fixée l'an dernier (octobre /novembre) était déjà une sorte de compromis, puisque c'est septembre/octobre qui avait été demandé. Les nouvelles dates proposées ne donnent pas satisfaction. M. Holt (I.A.A.F.) ne croit pas à un inconvénient important d'accepter les nouvelles dates proposées. D'autre part, il dit qu'il est impossible d'envisager l'organisation des Jeux durant la première semaine de novembre. Il vient en effet de passer quatre mois à Melbourne et il sait que la tra-

dition veut qu'à Melbourne cette semaine-là soit réservée à un très important «festival national de courses» qui attire deux à trois cent mille personnes. Il conclut en demandant que les dates nouvellement proposées (novembre/décembre) soient admises. M. Larsson (Tir) dit que ces nouvelles dates affectent la question de l'amateurisme. Les athlètes des pays du Nord, en ce qui concerne l'athlétisme, ne peuvent pas s'entraîner à cette époque. Ils devraient donc se rendre en Australie un mois avant les Jeux, et il ne voit pas comment un amateur peut s'absenter si longtemps. M. Seeldrayers (Football) plaide en faveur du maintien des nouvelles dates. M. Brundage (C. I. O.) déclare que le C. I. O. dans sa présente session étudiera cette question.

Hockey sur glace.

M. Brundage (C. I. O.) souhaite la bienvenue aux délégués de la L. I. H. G. qui siègent à nouveau parmi nous, après le malheureux divorce de Saint-Moritz. Il fait rapport sur la solution intervenue en U. S. A. et sur l'accord signé entre les deux fédérations américaines. Nous sommes donc heureux, dit-il, de pouvoir saluer à nouveau les hockeyeurs sur glace aux Jeux d'Oslo. Il ajoute que cet accord est temporaire pour

1952, mais il souhaite qu'ensuite de l'expérience qui va être faite à Oslo, il pourra devenir définitif. M. Brundage exprime d'autre part sa satisfaction d'apprendre ce qui lui a été dit récemment, soit que la L. I. H. G. a admis dans ses règlements que les règles olympiques en ce qui concerne les Jeux doivent prévaloir sur celles des fédérations. Le Dr Kraatz exprime sa joie que la paix soit rétablie, et est heureux de se retrouver dans la famille olympique. Il tient cependant à rectifier une erreur commise par M. Brundage, au sujet des règles olympiques qui prévalent sur celles des F. I. pendant les Jeux olympiques. En effet, cette règle n'est pas nouvelle du tout pour la L. I. H. G., car elle figure dans ses règlements depuis 1924. M. Brundage est d'autant plus heureux d'entendre cette déclaration qu'il l'ignorait totalement. Il s'en excuse.

Situation sportive de l'Amérique latine.

M. Brundage donne lecture de son rapport.

La séance est suspendue à 12 h. 10.

REPRISE DE LA SÉANCE A 14 H. 30

La discussion sur ce même projet reprend. M. Holt (I. A. A. F.) pense que nos règles sont inspirées par le C. I. O. Le C. I. O. a autorisé l'organisation des Jeux méditerranéens sans consulter les F. I. intéressées. Il semble qu'une coopération est plus nécessaire que jamais. Il faut enfin que l'on sache de qui émanent les ordres et les instructions en ce qui concerne les questions n'ayant pas trait aux sujets techniques. M. Brundage (C. I. O.) déclare que nous sommes une grande famille et que le but du C. I. O. est de renforcer le prestige des F. I. et non de l'affaiblir. Le C. I. O. est là également pour aider les F. I. à faire respecter leurs règlements. M. Carlsson (Tir) dit que dans le sport du tir, la F. I. a élu des vice-présidents dans différents pays du monde, ce qui permet à cette fédération d'avoir une liaison étroite avec les diverses nations. Il approuve le rapport de M. Brundage. Il en est du reste de même du Cdt. Hector (Equestre.)

Rapport Jeux de Cortina.

Le comte Bonacossa fait distribuer le rapport sur l'organisation de ces Jeux.

Réduction du nombre des athlètes aux futurs Jeux.

M. von Frenckell donne lecture du rapport. M. Edström (C. I. O.) fait remarquer que la Commission exécutive du C. I. O. a discuté de cette question lors de sa séance d'hier.

Les délégués présents n'ayant pas reçu à temps le rapport de la dite commission, M. Edström estime que le temps ne nous permet pas de discuter cette question, qui n'est du reste pas urgente, puisqu'elle concerne les Jeux de 1956. Il en demande le renvoi à l'année prochaine.

Décision: La discussion sera reprise à Helsinki l'année prochaine.

Propositions des F. I.

A) *F. I. équestre:* Substitution d'un cavalier blessé: « En cas d'accident dûment constaté, survenu entre la clôture des engagements et le jour du concours, à un concurrent régulièrement engagé, le président de la F. E. I. et le secrétaire général peuvent, d'un commun accord et sous leur responsabilité, autoriser et décider le remplacement de l'accidenté par un autre cavalier valide de son pays. Ils rendent compte par écrit de cette substitution au Secrétariat du C. I. O. et au Secrétariat du Comité organisateur des Jeux. Cette mesure de justice ne change en rien le nombre des engagements. Elle permet simplement de maintenir au nombre réglementaire de trois le nombre des concurrents de chaque nation dans chaque concours. »

La seconde proposition de la F. I. équestre demande l'admission de femmes aux épreuves de dressage seulement. M. Edström (C. I. O.) fait remarquer que la C. E. dans sa réunion de Lausanne, en août dernier, a décidé de recommander à la session du C. I. O. de cette année d'accepter ces deux propositions.

B) *F. I. escrime.* M. Coutrot expose la proposition de la F. E. I., sujet qui fut déjà développé en 1950 à Copenhague. M. Edström (C. I. O.) déclare que la C. E. a accepté cette proposition et la recommandera au C. I. O.

C) *F. I. boxe.* Le Col. Russel dit que le nombre des poids dans le sport de la boxe a été augmenté de 8 à 10. Il demande donc l'augmentation du nombre des épreuves de 8 à 10 et croit savoir que sa F. I. accepterait que le nombre des réserves soit diminué de 8 à 4. (14 boxeurs au total à Helsinki, au lieu de 16 à Londres.) Il ajoute cependant que cette proposition n'est valable que pour les Jeux d'Helsinki, car pour ceux de Melbourne, son association tiendra à reprendre ses droits en ce sens qu'elle demandera de pouvoir inscrire à nouveau 16 boxeurs aux Jeux, remplaçants inclus. M. Edström (C. I. O.) dit que la C. E. proposera à la session d'accepter cette demande, à condition que l'A. I. B. A. l'accepte de son côté lors de son prochain congrès à Milan.

Le Col. Russell demande en outre l'autorisation pour les F. I. de tourner des films de 16 mm. pour leurs sports respectifs pendant les Jeux. Ces films sont uniquement destinés à être diffusés au sein des fédérations nationales, et cette proposition ne tend à aucun but commercial. M. von Frenckell (Helsinki) parlant au nom de son comité ne formule aucune objection à cette proposition, à condition qu'une seule personne par sport soit désignée pour tourner ces films, qui ne doivent en aucun cas avoir un but commercial. En outre, les prises de vues doivent se faire sous le contrôle du Comité d'organisation des Jeux.

Le Col. Russell remercie M. von Frenckell et demande comme troisième proposition

que des médailles de bronze soient accordées aux demi-finalistes, car les épreuves pour la troisième place ne seront pas prévues. Sur proposition de la C. E. cette demande est repoussée.

Séance levée à 16 h. 30.

REPRISE DE LA SÉANCE LE 5 MAI 1951 A 9 H. 30.

D) *F. I. Aviron*. M. G. *Mullegg* estime que le C. I. O. devrait, avant d'accorder les Jeux à une ville, s'assurer que les installations nécessaires pour les compétitions soient satisfaisantes. L'orateur développe son point de vue, qui n'a pour but que de s'assurer de la bonne marche des Jeux et des divers sports inscrits au programme. M. *Brundage* (C. I. O.) comprend fort bien les remarques de M. *Mullegg*, mais il tient à assurer les F. I. que le C. I. O. porte une attention toute particulière aux installations techniques des Jeux, A Londres, les circonstances furent quelque peu spéciales, étant donné que les Jeux de 1948 furent organisés immédiatement après la guerre, et que pour les organisateurs les difficultés furent nombreuses.

M. *Mullegg* souligne d'autre part que sa proposition ne concerne pas Helsinki, où le sport de l'aviron est même favorisé puisque les courses se déroulent à 3 km. de la ville. M. *Edström* déclare que la C. E. a accepté la proposition de M. *Mullegg*. A l'unanimité,

les délégués des F. I. appuient la proposition de M. *Mullegg*.

Relations avec l'U. R. S. S.

M. *Brundage* (C. I. O.) signale que la Commission exécutive va rencontrer tout à l'heure une délégation du Comité olympique de l'U.R.S.S. Avant cette réunion, il serait essentiel pour la C. E. de connaître l'expérience des F. I. qui ont des rapports avec des fédérations nationales de l'U. R. S. S. Prennent la parole à ce sujet MM. *Burghley* (I. A. A. F.), *Seeldrayers* (Football), *Coulon* (Lutte), *Thoeni* (Gymnastique), *Mullin* (Ski), qui font part de leurs expériences.

L'ordre du jour étant épuisé, et la Commission exécutive devant rencontrer la délégation de l'U. R. S. S., M. *Edström* remercie MM. les délégués d'être venus si nombreux à cette réunion, et apprécie leur collaboration. Il déclare en outre que le Col. *Russell* (Boxe) et M. G. *Mullegg* (Aviron) signeront le procès-verbal au nom des F. I., conjointement avec le président.

Séance levée à 11 heures.

Le président: J.-SIGFRID EDSTRÖM. *Le chancelier:* OTTO MAYER.

Pour les fédérations internationales:
COL. RUSSELL. M. GASTON MULLEGG.
(Boxe) (Aviron)

RÈGLEMENT

concernant l'attribution des récompenses olympiques

(Adopté à la session de Vienne en 1951)

Art. 1.

Le C. I. O., lors de sa session annuelle, procède par votation, soit sur l'initiative de sa Commission exécutive, soit sur celle d'un de ses membres, à l'attribution des récompenses dites COUPE OLYMPIQUE *P. de Coubertin*, DIPLOME OLYMPIQUE, COUPE *Fearnley*, COUPE *Taher Pacha*.

Art. 2.

La COUPE OLYMPIQUE, fondée par le baron de Coubertin en 1906, est annuellement attribuée à une *institution ou association* de caractère étendu et désintéressé, ayant rendu à la cause du sport des services éminents ou ayant concouru avec succès à la propagation de l'idée olympique.

Art. 3.

Le DIPLOME OLYMPIQUE, créé en 1905 au Congrès de Bruxelles, est décerné annuelle-

RULES

Dealing with the conferring of Olympic Awards

(Adopted at the Vienna Session in 1951)

Art. 1.

On the occasion of their Annual Meeting, the I. O. C. shall proceed either by vote (on the recommendation of its Executive Committee) or by the proposal of one its members, to decide the award of the following awards:

1. The OLYMPIC CUP (*Baron de Coubertin*), 2. The OLYMPIC DIPLOMA, 3. The FEARNLEY CUP, 4. The TAHER PACHA CUP.

Art. 2.

The OLYMPIC CUP founded by Baron de Coubertin, in 1906, is presented each year, to an *Institution or Association*, as a reward for showing a high level of sportmanship and disinterestness, and for having rendered eminent services for the good of sport, and which has worked successfully for the development of the Olympic Movement.

Art. 3.

The OLYMPIC DIPLOMA instituted in 1905, at the Congress of Brussels, is awarded